



*L'UFAP UNSa JUSTICE revendique des effectifs
à la hauteur des enjeux !!!*

L'heure est aux Actes...

Centre Pénitentiaire de Caen

L'UFAP UNSa JUSTICE CP Caen souhaite attirer l'attention de l'ensemble des personnels sur une réalité que chacun constate quotidiennement :

Le manque chronique d'effectifs en personnels de surveillance fragilise le fonctionnement de notre établissement, dégrade les conditions de travail et limite notre capacité à assurer pleinement nos missions de sécurité, d'accompagnement et de prévention de la récidive.

Dans un contexte où l'actualité rappelle malheureusement la gravité des infractions commises, notamment les violences sexuelles et les viols sur mineurs comme sur majeurs, **l'administration pénitentiaire doit se donner les moyens d'une prise en charge adaptée des auteurs d'infractions à caractère sexuel (AICS).**

C'est pourquoi **L'UFAP UNSa JUSTICE CP Caen revendique avec force que le Centre pénitentiaire de Caen soit reconnu comme établissement accueillant 100 % d'AICS**, avec les moyens humains correspondants.

Une telle orientation ne peut être crédible qu'à une condition essentielle : **l'ouverture de postes en personnels de surveillance**. Renforcer les effectifs permettrait non seulement d'assurer la sécurité des personnels et le bon fonctionnement de la détention, mais également de dégager le temps nécessaire à un véritable travail de fond avec les personnes détenues.

Cette ambition ne peut se concrétiser qu'au travers d'une collaboration renforcée entre les personnels de surveillance, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP) en nombre suffisant aussi et l'ensemble des acteurs intervenant auprès des personnes détenues, afin de favoriser une prise en charge adaptée et de contribuer efficacement à la prévention de la récidive.

Lors du CSA local du 10 avril 2026, **L'UFAP UNSa JUSTICE CP Caen** a porté ses revendications avec détermination :

- la **priorisation de l'ouverture de postes de personnels de surveillance**,
- la **réalisation d'un audit des effectifs** de l'ensemble des personnels, toutes catégories confondues, afin d'établir un état des lieux objectif des besoins.

Nous prenons acte avec satisfaction que cet audit sera prochainement réalisé par les services de la DISP. Il devra permettre de mettre en évidence les déséquilibres existants et d'identifier les besoins réels de notre structure.

Pour **L'UFAP UNSa JUSTICE CP Caen**, il ne s'agit plus de constater les difficultés, mais d'y apporter des réponses concrètes. Les personnels attendent des décisions fortes, des moyens supplémentaires et une véritable reconnaissance de leurs missions.

La sécurité des personnels, la qualité de la prise en charge des personnes détenues et la prévention de la récidive ne peuvent être assurées sans des effectifs adaptés.

L'UFAP UNSa JUSTICE CP Caen continuera à défendre ses revendications avec détermination et à porter la voix des personnels auprès de l'administration et des représentants du Gouvernement.

L'UFAP UNSa JUSTICE, une présence quotidienne...

Caen le, 07 Août 2026 - Le secrétaire local